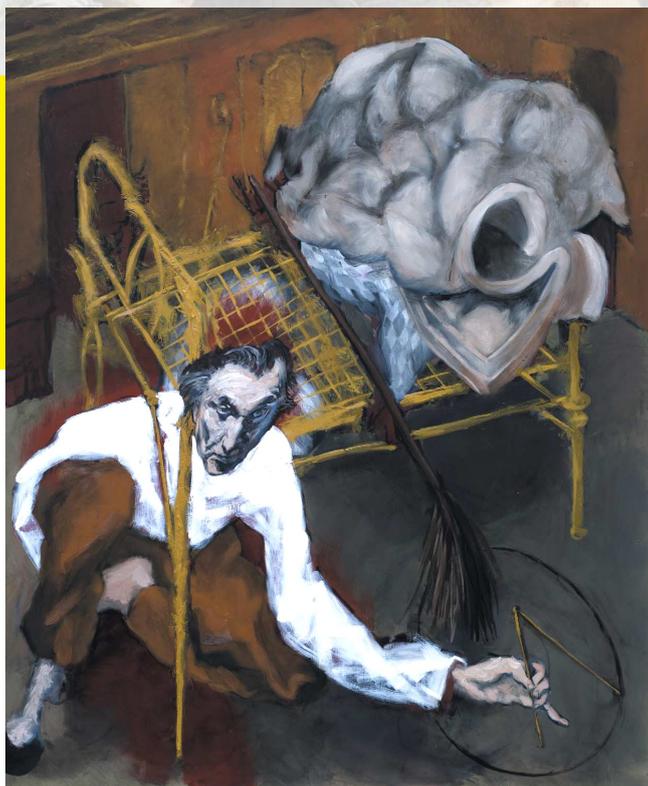


Le Point du Jour

Les journées de l'E.C.F., avant, pendant, après

APÉRIODIQUE – 9 JUILLET 2012 – N°48

« Voilà la donnée : chacun parle tout seul. Mais l'on est néanmoins bien forcé d'inventer une exception. L'autisme à deux, est-ce ce qu'il s'agit précisément de démentir s'il y a la psychanalyse... ? »
Jacques-Alain Miller, *L'orientation lacanienne*, 7 mars 2007



**42^e JOURNÉES DE
L'ÉCOLE DE LA CAUSE FREUDIENNE**

AUTISME ET PSYCHANALYSE

6 et 7 octobre 2012

Jean-Claude Maleval
*Birger Sellin, un défenseur avisé
de la cause des autistes*

En 1993, à Cologne, paraît un livre-événement intitulé : *Je ne veux plus être enfermé en moi. Missive venant d'une prison autistique*. La plate traduction française gomme la portée du message et

la volonté d'adresse à l'autre avec ce titre : *Une âme prisonnière*. Il révèle que la forteresse autistique n'est pas vide.

Dans ces années-là, la publication des ouvrages de Temple Grandin et de Donna Williams fait naître un doute. Il ne s'agirait plus de témoignages d'autistes mais de « personnalités post-autistiques ». L'argument ne tient plus pour Birger Sellin, authentique autiste de Kanner, qui a écrit son livre à l'aide la « communication facilitée ».

***La forteresse autistique
n'est pas vide***

La presse et les spécialistes se déchainent alors pour contester la validité du texte : il aurait été écrit à quatre mains. Des études ultérieures concluent que la « communication facilitée » n'est pas un traitement de l'autisme mais un moyen privilégié pour entrer en contact avec eux. L'évolution de Birger Sellin et la concordance de son témoignage avec d'autres textes d'autistes ne laissent pas de doutes sur l'authenticité de sa production. Son ouvrage incite à rejeter toutes les théories antérieures de l'autisme, comme les

INSCRIPTION EN LIGNE

>> www.causefreudienne.net <<

approches psychanalytiques de l'époque. Il révèle que ni le retrait ni l'absence de mentalisation ne caractérisent son monde intérieur.

Bernard Golse et Serge Lebovici, en 1996, commentent le travail de Stork sur la « communication facilitée » et le livre de Birger Sellin constatant que : « toutes nos modélisations de l'autisme infantile précoce doivent être remises en question » et que « les positions cognitivistes doivent également être revisités, car la souffrance qui émane du texte [de Sellin] interdit alors de réduire l'autisme à un simple déficit (ou à un simple handicap) et plaide

massivement en faveur de sa fonction défensive »¹. Birger Sellin désire servir de « porte-parole attiré aux autres autistes », à ceux qui sont incapables de s'exprimer. Il faut le lire car, bien qu'il ne maîtrise pas sa voix, il a beaucoup à dire².

¹ Bernard Golse, Serge Lebovici, « Quelques réflexions à propos de l'article de Jochen Stork à propos d'un livre et d'un reportage télévisé sur la communication facilitée », *Psychiatrie de l'enfant*, 1996, XXXIX, 494-495.

² Birger Sellin, *La solitude du déserteur*, 1995, Paris, Laffont, rééd. 1998.

Jean-Noël Donnart

Science sans inconscient n'est que ruine...

La réincorporation de la psychiatrie dans la médecine à la fin des années 70 fait qu'elle devient « une discipline biologique centrée sur le corps au sens de l'organisme », résume Eric Laurent¹ : l'autisme y devient une « affection psychique pure », « libérée des contraintes du langage dans la relation à l'Autre ».

Lacan parlait déjà, en 1966, du corps et des effets du progrès de la science sur sa saisie par la médecine² : un corps « entièrement photographié, radiographié, calibré, diagrammatisé et possible à conditionner » – pris comme totalité, donc, mais laissant choir, dans sa saisie, la dimension de la jouissance, de la libido – et de l'éthique.

Dans l'abord de l'autisme par les comportementalistes, la dimension de l'angoisse, inhérente au rapport au langage, n'est pas un concept opératoire : l'intervenant ignore les réponses de l'enfant qui ne sont pas calibrées

par le protocole comme d'éventuelles manifestations de malaise. Le concept opératoire est ici le comportement, avatar du corps réduit à son diagramme scientifique, qui fait l'impasse sur le vouloir qui l'anime.

Lacan disait aussi, en 1966 : « La science n'est pas incapable de savoir ce qu'elle peut, mais elle, pas plus que le sujet qu'elle engendre, ne peut savoir ce qu'elle veut ». C'est ici le point de départ de l'abord psychanalytique du sujet, et notamment du sujet autiste : à partir du « vouloir », articuler substance jouissante et langue singulière du sujet, en respectant ses défenses propres.

La science ne peut savoir ce qu'elle veut

¹ Eric Laurent, « Les spectres de l'autisme », *La Cause Freudienne*, n°78, Paris, Navarin, juin 2011, p. 54.

² Jacques Lacan, Conférence au Collège de médecine, La Salpêtrière, 1966.

Monique Amirault, *Les Journées de l'École, c'est maintenant !*

Nos prochaines *Journées – Autisme et psychanalyse* – auront lieu à Paris au Palais des Congrès les 6 et 7 octobre prochains.

« Avant, pendant et après » les *Journées, Le Point du Jour* diffusera vos contributions sur les multiples enjeux de ce thème. Il s'agit de dégager et de mettre en perspective les enjeux politiques, éthiques et cliniques qui concernent, au-delà de l'autisme, chaque sujet. Chacun de vous est invité à participer activement à cette préparation, autant de fois qu'il le souhaite : envoyez vos

textes, brefs, incisifs, et traitant un point précis saisi à partir d'un des enjeux du thème.

Les *Journées* de l'École, c'est maintenant !

Vos contributions (2000 signes espaces inclus) doivent être adressées à :

- Monique Amirault (*rédactrice en chef*), monique.amirault@wanadoo.fr et
- Armelle Gaydon (*comité de rédaction*), armelle.gaydon@wanadoo.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

TRANSPORT

Pour bénéficier d'une réduction de 20% pour un billet en train ou trouver des tarifs avantageux en avion :

> **AIR FRANCE** : Notre Code Identifiant est le : 16658AF.

Ce code donne accès à une réduction : www.airfranceklm-globalmeetings.com

> **SNCF** : Si vous souhaitez bénéficier d'une réduction, veuillez nous l'indiquer après votre inscription.

HEBERGEMENT

CENTRE INTERNATIONAL DE SÉJOUR DE PARIS

À partir de 19,30 € par personne.

- > Centre de séjour Kellerman : à partir de 19,30 € par personne, petit-déjeuner inclus, 75013
- > Centre International Maurice Ravel : à partir de 19,30 € par personne, petit-déjeuner inclus, 75012

AUBERGES DE JEUNESSE

Entre 20 et 50 € la nuit. Ouvertes à tous quelque soit l'âge. Petits-déjeuners inclus.

- > Adveniat : de 26 à 33 €, par personne, 75001. Tél : 01 77 45 89 10
- > BVJ Louvre : de 19 à 39 €, par personne, 75001. Tél : 01 53 00 90 90
- > BVJ Opéra : de 19 € à 39 € par personne, 75009. Tél : 01 42 36 88 18
- > MIJE : à partir de 30 € par personne, 75004. Tél : 01 42 74 23 45
- > Le Village Hostel : de 28 à 35 €, par personne, 75018. Tel : 01 42 64 22 02
- > Aloha Hostel : de 25 à 28 € - par personne, 75015. Tél : 01 42 73 03 03
- > FIAP Jean Monnet : de 26 à 57 € par personne, 75014. Tél : 01 43 13 17 17
- > Hospitel : 1 personne : 115 € / 2 personnes : 126 €, 75004. Tél : 01 44 32 01 00

AUTRES HÉBERGEMENTS & HÔTELS : <http://www.hiphophostels.com/>

ORGANISATION DES JOURNÉES DES 6 ET 7 OCTOBRE 2012

Directrice des Journées : Agnès Aflalo

Conseiller scientifique : Jacques-Alain Miller

Comité scientifique : Christiane Alberti, Catherine Lazarus-Matet, François Ansermet, Guy Briole, Philippe La Sagna, Pierre Naveau, Daniel Roy et Yves-Claude Stavy

Responsable des mentors : Lilia Mahjoub

COMITÉ BIBLIOGRAPHIE

Sous la responsabilité de Alexandre Stevens, **il est composé de** Judith Miller, Maryse Roy, Jean-Pierre Rouillon, Bruno de Halleux, Daniel Pasqualin, François Sauvagnat, Antonio Di Ciaccia, Miquel Bassols, Elisabeth Leclerc-Razavet, Armelle Gaydon, Jean-Claude Maleval, Christine De Georges, Kristell Jeannot, Georges Haberberg, Jean-Robert Rabanel et Hervé Castanet.

COMITÉ d'ORGANISATION du Palais des Congrès

Responsable : Charles-Henri Crochet

Conseiller pour le Directoire : Philippe Benichou

Le comité d'organisation est composé de Deborah Gutermann-Jacquet, Michèle Simon, Adela Bande-Alcantud, Angèle Terrier, Liliana Salazar-Redon, Bertrand Lahutte et Xavier Gommichon.

Le POINT du JOUR

Rédactrice en chef : Monique Amirault

Comité de rédaction : Armelle Gaydon

Maquette : Jérémie Retière

Édition : Chantal Bonneau, Valentine Dechambre, Luc Garcia, Chantal Guibert, Véronique Herlant, Anne-Claire Humeau, Gwénaëlle Le Pechoux, Anne-Marie Le Mercier, Liliane Mayault, Marie-Josée Raybaud, Michèle Rivoire, Thérèse Petitpierre et Marie-Christine Segalen.

SERVICE de PRESSE

Sous la responsabilité de Deborah Gutermann-Jacquet, **il est composé de** Benoît Delarue, Serena Guttadauro, Daphné Leimann, Edwige Shaki, François Bony, Pierre Ebtinger, Françoise Labridy, Catherine Lacaze-Paule, Marie Laurent, Dominique Pasco, Claire Piette, Laura Petrosino, Jean-Robert Rabanel, Patrick Roux, Pascale Simonet et Bertrand Lahutte.

COMMISSION HÉBERGEMENT et TRANSPORT

Sous la responsabilité de Liliana Salazar-Redon, *elle est composée de* Sarah Abitbol, Patrick Almeida, Hélène de la Bouillerie, Marcela Fernandez, Camila Popadiuk et Luciana Souza.

COMMISSION des ARGONAUTES

Sous la responsabilité de Angèle Terrier, *elle est composée de* Chantal Alberti, Yohan Allouche, Marie-Laure Alves, Agnès Bailly, Pascale Barré, Marie-Claude Billot, Aziz Bouarouk, Marie Brémond, Constance Broca, Françoise Burlot, Michèle Couboulic, Nathalie Da Costa, Thomas Daigueperce, Patrice David, Ana De Melo, Marcelo Denis, Brigitte Duquesne, Emmanuelle Edelstein, Patrick Fabre, Danièle Fourgeaud-Sanchez, Marie-Christine Giust, Assia Gouasmi-Chikhi, Chantal Guibert, Monique Harlin, Déborah Hellal, Laurence Hemmler, Anne-Claire Humeau, Claire-Isabelle Lebon, Patrick Lejuste, Isabelle Magne, Nathalie Menier, Claire Miramon, Michèle Morani, Françoise Mornington, Marion Outrebon, Jean-Claude Paillas, Juliette Parchliniak, Maria-Sueli Peres, Mary-Carmen Polo, Claire Piette, Colette Richard, Monique Ternon, Angelica-Maria Torocardona, Patricia Wartelle et Georges Ycard.

COMMISSION d'ACCUEIL

Sous la responsabilité de Adela Bande-Alcantud, *elle est composée de* Mariana Alba de Luna, Maria-Luisa Alkorta, Patrick Almeida, Consuelo Angulo, Marga Auré, Céline Authier, Maud Bellowini, Fathia Benmahmoud, Lorenza Biancarelli, Maryvonne Blouët-Bricotteaux, Martine Bottin, Maria Brinco de Freitas, Audrey Berthelot, Alicia Buckschtein, Christine Carteron, Sylvie Cassin, Marie Coudert Chaillou, Francine Champion, Hélène Combe, Paz Corona, Eric Costerns, Mélanie Coustel, Laure Debortoli, Benoît Delarue, Annie Dray-Stauffer, Eric Dubuc, Aline Dupuy, Marcela Fernández, Luc Garcia, Alain Gentes, Xavier Gomichon, Hélène Guilbaud, Serena Guttadouro, Deborah Gutermann-Jacquet, Ombretta Graciotti, Vassiliki Gregoropoulou, Josefa Grimaud-Mirabile, Elisabeth Gurniki, Thierry Jacquemin, Béatrice Khiara, Isabelle Lebihan, Elfi Lefeuvre, Mélanie Lolivier, Chicca Loro, Liliane Mayault, Elisabeth Marcenac, Patricia Mercier-Bareck, Inga Metrevelli, Elisabetta Milan, Carole Niquet, Véronique Outrebon, Sylvette Perazzi, Thérèse Petitpierre, Corine Prugnaud, Daphné Raynaud, Sissy Repti, Arzu Samanci, Marc Schaffauser, Edwige Shake, Faïza Tanguy, Claudia Tenorio, Angélica Maria Toro, Maria Torre, Veronica Valencia, Claudia Vilela et Laurence Vital.



BULLETIN D'INSCRIPTION



AUTISME ET PSYCHANALYSE

INSCRIPTION EN LIGNE www.causefreudienne.net

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom Prénom
Adresse
Code Postal Ville
Tél. E-mail

INSCRIPTION PERSONNELLE

115 €

Règlement par carte bancaire sécurisé sur le site de l'ECF : www.causefreudienne.net
ou par chèque bancaire à l'ordre de l'ECF à ECF Journées, 1, rue Huysmans, 75 006 Paris

- 50 € TARIF ÉTUDIANT
 80 € TARIF DEMANDEUR D'EMPLOI

Moins de 25 ans et demandeur d'emploi - Règlement uniquement par chèque bancaire à l'ordre de l'ECF accompagné d'un justificatif à : ECF Journées, 1, rue Huysmans, 75 006 Paris,
Tel (33) 01 45 49 02 68

INSCRIPTION AU TITRE D'UNE FORMATION

- Inscription au titre de la FORMATION MÉDICALE CONTINUE : 115 €
 Inscription au titre de la FORMATION PERMANENTE : 215 €

Chèque bancaire à l'ordre de l'UFORCA pour UPJL,
et dossier à transmettre avant le 15 septembre 2012 à :
UFORCA pour UPJL, Secrétariat général 15, Place Charles Gruet 33 000 Bordeaux
Fax : +33 (0) 5 56 51 16 25 - Email : uforca@wanadoo.fr

Nom de l'institution..... E-mail.....
Adresse :.....
Code Postal Ville
Tél. Fax :
Nom du responsable de la FORMATION PERMANENTE.....

42^e JOURNÉES DE L'ÉCOLE DE LA CAUSE FREUDIENNE

**6 et 7 octobre
2012**

AU PALAIS DES CONGRÈS À PARIS

